

DIPLÔME D'ÉTAT ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE DE ES



Éligible CPF 330266
Niveau 6
RNCP 7676



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à permettre aux futur·e·s éducateurs spécialisés et éducatrices spécialisées de s'approprier les conditions d'exercice et les modalités d'intervention de cette profession.

Ainsi, la formation vise à apprendre à :

- Intervenir dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle
- Effectuer ses interventions dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.
- Organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat
- Être en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire, être en veille professionnelle et développer une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement
- Intégrer les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partager ses analyses avec les acteurs concernés.

MISSIONS DE L'ES

L'éducateur spécialisé et l'éducatrice spécialisée sont des professionnel·le·s du travail social :

- exerçant dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles ;
- accompagnant, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion ;
- intervenant dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité.
- favorisant l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles ;
- s'inscrivant dans une analyse partagée de leur pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.



Des besoins spécifiques ?
Un·e Référent·e Handicap à votre écoute

CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Diplôme d'Etat de niveau 6, grade Licence, institué par l'arrêté du 22 août 2018 relatif au DEES.

La formation comporte **1 450 heures d'enseignement théorique** et **2 100 heures de formation pratique** (60 semaines) et s'effectue en **trois ans**.

A l'entrée en formation, les candidat.e.s font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils.elles peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation (DF) :

- DF 1 : **La relation éducative spécialisée**
- DF 2 : **Conception et conduite de projet éducatif spécialisé**
- DF3 3 : **Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle**
- DF 4 : **Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux**

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche ».

En application de l'article 8 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au DEES, des dispenses de domaines de certifications sont possibles.

Modalités d'évaluations

L'organisation pédagogique de la formation s'effectue en semestres, modules et crédits européens. Au sein d'un parcours de formation, sur la base d'un contrôle continu et régulier, les unités d'enseignement et les crédits européens attestent de la progression de l'étudiant·e dans son parcours.



Plus d'infos sur
www.larouatiere.com

Le DE ES est également accessible par la VAE

- Bénéficiaire d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation

Tous les candidats et candidates doivent passer un entretien oral d'admission.

COÛT ET FINANCEMENT

Les tarifs relatifs aux droits d'inscription et aux frais de scolarité sont consultables sur le site Internet www.larouatiere.com

- **Formation initiale** : Les frais pédagogiques sont pris en charge par Le Conseil Régional Occitanie.
- **Formation continue** : Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'employeur
- **Apprentissage** : Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'intermédiaire du CFA

En fonction des situations, des aides financières peuvent être sollicitées par les personnes en voie directe (Bourses d'Études Sanitaires et Sociales du Conseil Régional, Pôle emploi, ...).

Contacts



AGOSTINI Clarisse

ROUZE Eva

Responsable pédagogique Coordinatrice pédagogique
agostini@larouatiere.com erouze@larouatiere.com

Carine GRANIER

Secrétaire du pôle
cgranier@larouatiere.com

04 68 60 56 08

**Formation accessible à l'apprentissage
CFA Sanitaire et Social**

Contact

stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain



ADMISSION ACCÈS A LA FORMATION

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au niveau 4 au RNCP

- **Formation continue** (y compris contrat de professionnalisation) en téléchargeant le dossier d'inscription sur le site <https://www.larouatiere.com>
- **Formation en apprentissage** auprès de CFA Sanitaire et Social.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La Rouatière est conçue comme un lieu d'éducation permanente, ouvert aux évolutions, face à un réel toujours en mouvement, dans l'alternance constante entre apports théoriques et stages pratiques. La formation préparatoire à l'obtention du DEES propose :

Une pédagogie basée sur la recherche-action : hypothèses de travail, d'intervention éducative mais aussi de recherche
Des temps de guidance en petits groupes pour rassembler les apports théoriques et celles du champ pratique afin de favoriser une réflexion et un questionnement professionnel
Des groupes d'analyse des pratiques animés par des intervenants extérieurs : un travail de réflexion et de mise à jour de ce qui fonde la pratique et de ce qui la relie à celle des autres professionnels pour faire sens

Des semaines de médiations éducatives pour savoir structurer des espaces d'échanges basés sur la créativité et la coopération

Des espaces d'élaboration collective basés sur des échanges en petits groupes

CERTIFICATION



Le référentiel de certification est composé de 8 épreuves de certification qui valident chacune un Bloc de Compétences. Sept de ces Blocs de Compétences sont validés en centre de formation en deuxième et troisième année de formation et seul le Bloc de Compétences que valide l'épreuve du Mémoire de Pratique Professionnelle est validé en centre d'examen au rectorat de l'Académie de Montpellier. Chaque Bloc de Compétences est validé séparément et il est possible d'obtenir une validation partielle du diplôme en fonction des domaines de compétences certifiés.